

Procès-verbal
de l'Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

Date	:	Jeudi 2 octobre 2008	
Heure	:	17 heures	
Lieu	:	Commune de Morrens, Salle Davel	
Présidence	:	M. Gustave MUHEIM	Lausanne Région
Communes membres	:	Toutes sont représentées à l'exception de la commune de Prilly, excusée.	
Bureau de coordination	:	Mme Patrizia DARBELLAY	Secrétaire générale
		MM. Daniel BRELAZ	Lausanne
		Bernard BURRI	Secteur Est
		Georges CHERIX	Secteur Ouest
		Daniel GROSCLAUDE	Secteur Nord
		Edgar SCHIESSER	Secteur Nord
		Jean-François THONEY	Secteur Est
Excusé	:	M. Alain GILLIERON	Secteur Ouest
PV rédigé par	:	Mme Pauline CAMPICHE	Lausanne Région

AGENDA

**La prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région,
aura lieu le Jeudi 30 avril 2009 à 17h à Epalinges**

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités. Il relève la présence de tous les préfets des districts des communes membres de Lausanne Région et s'en réjouit. Il informe l'assemblée que Monsieur le Conseiller d'Etat et M. Marcel Gorgé, Préfet honoraire, nous rejoindront en cours de séance.

Il passe la parole à Monsieur Jean-Daniel Chamot, syndic de Morrens, qui souhaite la bienvenue à l'Assemblée et présente sa commune. Il profite que la parole lui soit donnée pour faire une requête. Il demande à Lausanne Région de soutenir la commune de Morrens auprès du PALM, en appuyant la demande de sa commune pour une meilleure desserte en transports publics et un meilleur réseau routier, notamment par une route de contournement. Il ajoute que la facture sociale et la péréquation ont des conséquences financières lourdes pour les communes. Les contributions demandées diminuent la marge d'autofinancement et mettent plusieurs communes dans une situation financière précaire. Des ajustements sont nécessaires, et ce dans des délais raisonnables.

Monsieur Muheim remercie Monsieur Chamot et lui confirme que son message a bien été entendu par Lausanne Région. Le président ajoute qu'aujourd'hui la Confédération demande que certains projets soient étendus au-delà du périmètre compact des agglomérations. Ainsi, Morrens pourrait être directement concernée.

Monsieur Voruz, syndic de la commune de Paudex, interpelle la commune de Morrens afin de s'excuser officiellement auprès d'elle pour le comportement d'un de ses habitants qui participa au procès du Major Davel - natif de Morrens - et qui était partisan de la peine de mort. Pour s'excuser la commune de Paudex offre un carton de vin à la commune de Morrens.

Monsieur Muheim propose Messieurs les Syndics Yvan Tardy (Epalinges) et Jean-Charles Cerottini (St-Sulpice) comme scrutateurs, qui acceptent.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 avril 2008

Le procès-verbal du 10 avril 2008 est adopté à l'unanimité.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'Assemblée. Celui-ci est annexé au présent procès-verbal.

4. Budget 2009 de Lausanne Région

Le président demande à l'Assemblée si elle a des questions au sujet du préavis et du budget 2009 y relatif. Aucune question n'est posée.

Le président soumet le budget global 2009 au vote des communes membres.

Le budget 2009 est adopté à l'unanimité des 28 communes présentes.

Monsieur Muheim remercie les communes pour leur confiance.

5. Informations PALM

Madame Marzullo Darbellay lit son message (en annexe).

6. Bilan du projet « Des places d'apprentissage, de stage, pour les Jeunes Adultes en Difficultés - JAD »

Madame Michèle Gay Valloton présente le bilan du projet (en annexe).

7. Divers et propositions individuelles

Un représentant de l'association du Gros-de-Vaud demande à Lausanne Région si elle a des informations au sujet d'un projet d'aménagement de la sortie de l'autoroute Cossonay-Eclépens. Monsieur Muheim lui répond que Lausanne Région n'est pas au courant, la jonction étant en dehors de son territoire.

Monsieur Roy, syndic de la commune de Jouxens-Mézery et enseignant à l'école professionnelle de Marcelin (CEPM), informe l'assemblée que la nouvelle formation d'agent d'exploitation vient de commencer sa deuxième rentrée scolaire. Pour la Suisse romande, il y a eu 17 apprentis en 2007 et il y en a 44 en 2008. La Suisse allemande a commencé de former, il y a quelques années, et à ce jour plus de 900 apprentis ont déjà été formés. Ils viennent majoritairement des classes VSO. Monsieur Roy se tient à la disposition des communes qui aurait besoin d'informations sur cette formation.

Monsieur Muheim le remercie pour ces informations. Il demande à l'assemblée si une commune est prête à accueillir l'Assemblée générale du printemps 2009. Monsieur le Syndic Yvan Tardy, indique que la commune d'Epalinges se propose d'accueillir l'Assemblée générale de Lausanne Région. Il ajoute que les participants pourront s'y rendre en utilisant le m2. Monsieur Muheim l'en remercie.

Monsieur Muheim remercie les personnes présentes et clôt l'Assemblée générale de Lausanne Région. Il passe la parole au Conseiller d'Etat, Monsieur Pierre-Yves Maillard, qui présente le bilan de l'opération FORJAD et ses perspectives.

Pauline Campiche
Avec l'approbation de M. Gustave
Muheim

Bilan du projet « Des places d'apprentissage pour les Jeunes adultes en difficulté »

Pour faire suite au constat alarmant qu'un trop grand nombre de jeunes se retrouvaient, dès leur majorité, sans formation et à l'aide sociale, la commission Formation et Emploi des Jeunes de Lausanne Région a souhaité lancer un projet visant à apporter à ses communes membres des solutions « clés en main » pour qu'elles créent de nouvelles places d'apprentissage à l'attention de ces jeunes majeurs.

C'est ainsi qu'en début 2006, la commission a réalisé un dossier très complet pour ses communes membres. Celui-ci leur proposait non seulement plusieurs formations possibles au sein d'une commune, mais aussi plusieurs manières de leur proposer une place d'apprentissage. La possibilité pour une petite commune, par exemple, de prendre un apprenti qui serait formé en réseau, sur plusieurs communes, a entre autres été présentée dans le détail.

C'est ainsi que le projet de Lausanne Région « Des places d'apprentissage pour les Jeunes Adultes en Difficulté » est né.

Parallèlement le Département de la Santé et de l'Action Sociale élaborait son programme de formation pour les Jeunes Adultes en Difficulté, FORJAD, que Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre Yves Maillard nous présentera en fin d'assemblée. Le projet de Lausanne Région, visant le même public que celui du projet du Canton, s'est donc inscrit en parfaite synergie avec le projet FORJAD.

Le préfet honoraire, Monsieur Marcel Gorgé, a gracieusement accepté d'être le porteur de ce projet. C'est ainsi qu'avec Monsieur Antonello Spagnolo, du DSAS, ils ont été très actifs dans la mise en œuvre de ce projet et pour en assurer sa communication.

D'autre part, les communes préoccupées par cette problématique, ont notamment indiqué leur souhait de voir reconnue la formation d'agent d'exploitation, appelée aussi intendant communal. La commission Formation et Emploi des Jeunes a donc appuyé les multiples demandes de reconnaissance de cette nouvelle formation, provenant de plusieurs communes du Canton de Vaud. Grâce à toutes ces volontés, en 2007 la Confédération a reconnu la nouvelle formation d'Agent d'exploitation. A ce jour, nous sommes heureux de vous annoncer que plusieurs communes de Lausanne Région offrent des places d'apprentissage pour cette profession.

Dans le cadre du projet « Des places d'apprentissage pour les Jeunes adultes en difficulté », en 2007, 3 communes ont créé des places d'apprentissage. Au cours de cette même année, il s'est avéré que des mesures plus légères pouvaient aussi être proposées aux communes désireuses de trouver des solutions pour les Jeunes Adultes en Difficulté. Une nouvelle demande a donc été transmise aux communes membres de Lausanne Région, leur demandant si elles auraient la possibilité de créer des places de stages pour ces jeunes adultes.

C'est ainsi qu'à ce jour, 7 communes ont créé des places d'apprentissage ou de pré-apprentissage pour les JAD, et 5 communes ont créé des places de stages à leur attention. Nous tenons à les en remercier très chaleureusement ici.

La commission Formation et Emploi des Jeunes se réjouit d'avoir, grâce à ses communes, permis à des jeunes d'accéder à une formation. Elle souhaite que les synergies et coordinations nécessaires entre le canton, les CSR et les communes se fortifient, afin de faire bénéficier des JAD des places mises à disposition.

La commission remercie donc par avance toute commune attentive à la problématique des jeunes adultes sans formation, qui souhaiterait créer des places de formation à leur attention. Elle se tient à leur disposition pour les aider à concrétiser leur projet.

Pour terminer, nous souhaiterions remercier, outre les communes qui ont créés des places pour les JAD, Monsieur Antonello Spagnolo en charge du projet FORJAD au sein du DSAS, et tout spécialement Monsieur Marcel Gorgé qui a accepté de mettre tout son enthousiasme, son charisme et sa gentillesse au service de ce projet pour les jeunes adultes.

Qu'il trouve, par ce modeste cadeau, l'expression de notre reconnaissance et de nos sincères remerciements pour son implication dans ce projet.

Je vous remercie de votre attention.

Michèle Gay Vallotton, présidente Formation et Emploi des Jeunes Lausanne Région.